

L'Aubygeois

LE JOURNAL DE VOTRE VILLE

N°98
Novembre 2020



 Actualité	04
Trois questions à Bernard Czech, adjoint aux finances-période de confinement-rénovation de la cité Justice-octobre rose	
 Scolarité	06
Au menu à la cantine-paiement de la cantine-lycée professionnel	
 Culture	07
Salon du polar - polar en zinc	
<i>Il était une fois Auby</i>	08
Renée Lagrène : une enfant née à Auby, déportée à Auschwitz	
 Au quotidien	09
 Tribunes libres	10
Attestation de déplacement dérogatoire	11
Polar en zinc 2020	12



Photo : Leszek Paterek



l'Aubygeois N° 98 - Novembre 2020

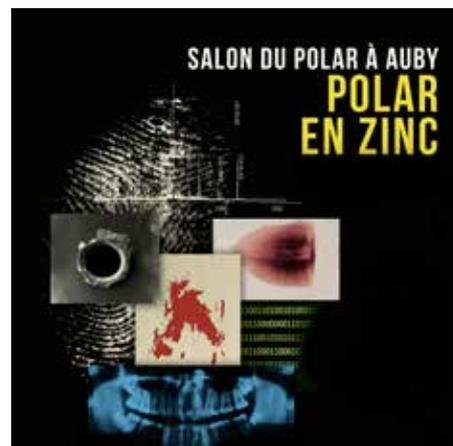
Directeur de la publication : Christophe Charles, Maire d'Auby ; Directeur de cabinet : Rachid Lasri ; Responsable de la communication : Paola Jofrin - Rédaction Paola Jofrin ; Rubrique : Il était une fois : Valérie Himmel ; Infographie Sandrine Bulcourt ; Photographies : ville d'Auby, Leszek Paterek, Paola Jofrin, Steve Bansch - Impression l'Artésienne sur papier certifié PEFC 100 % ; conception graphique : résonance.coop.

ISSN en cours

Service communication : 03 27 99 60 90

email : communication@auby.fr

site : www.auby.fr  @villeauby



Salon du Polar ▶
Un salon du Polar depuis chez vous !
Découvrez notre programme numérique à portée de clics - p. 07



▲ **Octobre Rose**
Les lycéennes mobilisées pour faire avancer la cause - p06



◀ **Hommage à Samuel Paty**
Moment d'émotion lors de l'hommage - p09

PERMANENCES DES ÉLUS

Christophe CHARLES, Maire
reçoit **sur rendez-vous** au 03 27 99 60 60 .

Mathilde DESMONS, Adjointe chargée du logement et de la vie associative
reçoit **pour le logement le jeudi de 14h à 17h et le vendredi 9h à 11h30**
et **pour la vie associative le lundi de 14h à 17h sur rendez-vous**
au 03 27 99 60 60

Abdelmalik SINI, Adjoint à la jeunesse
Reçoit sur rendez-vous **le vendredi de 14 h à 16 h** - Contacter le 03 27 99 60 60

Mesdames Marie-José Facq, Lydie Vallin, adjointes et Messieurs Franck Valembos, Didier Szymanek, Bernard Czech, Georges Lemaître, Rudy Carlier, Djamel Boutechiche et Brahim Noui, adjoints et conseillers délégués,
reçoivent sur rendez-vous au 03 27 99 60 60



Chères Aubygeoises, Chers Aubygeois,

Un maire entend et doit entendre les cris de détresse de ses administrés. Il leur rend déjà une dignité en les écoutant au préalable grâce à l'action sociale et au discernement des solutions économiques.

Sans les élus locaux, l'État exploserait et ne protégerait ni ne stimulerait plus personne ! C'est pour cela qu'il est important de défendre le service public. Tout ce que nous proposons et proposerons pour la ville est axé essentiellement sur un projet de vie global.

Comme j'ai pu vous le dire dans la lettre à la population, il faut donner du sens et de la cohérence à l'action municipale que nous impulsions, il faut savoir garder la tête froide et ne pas répondre à l'agressivité par l'agressivité.

Nous avons fixé un cap et de grands objectifs.

NOUS AVONS POUR OBJECTIF DE RASSEMBLER TOUS LES AUBYGEOIS pour une ville plus juste et plus solidaire.

Nous sommes et nous serons d'abord une municipalité à l'écoute de ses concitoyens car pendant 19 ans, les AUBYGEOIS n'ont que rarement vu leurs élus et encore moins d'élus de proximité.

Nous allons faire en sorte que notre ville soit enfin ancrée dans le 21^{ème} siècle car n'oublions pas que nous sommes une commune de plus 7324 habitants.

Nous travaillons depuis quatre mois sur :

- un projet éducatif global : nous sommes et nous serons une commune à l'écoute de sa jeunesse trop longtemps oubliée.

- la sécurité : nous souhaitons faire d'AUBY une ville plus sûre et tranquille pour TOUS. Nous sommes en train d'analyser les points sensibles identifiés sur la commune et nous mènerons des actions de prévention et de répression avec le soutien de la Police Nationale.

L'activité économique à travers Douaisis Agglo, la Région Hauts de France et la commune : nous étudions la possibilité de recruter un poste qui accompagnera les jeunes et moins jeunes en recherche d'emploi avec un conseiller en Insertion Professionnelle. Nous ferons de notre ville une ville NUMÉRIQUE, UNE VILLE SOLIDAIRE, sans oublier également le développement Durable.

Les aînés NE SERONT PAS OUBLIES non plus car bien vieillir à AUBY est important. Nous avons rencontré un bailleur pour la construction de bédouinages et d'un EHPAD.

Avec mon équipe municipale, nous sommes à vos côtés dans votre quotidien et le restons. Les agents des services municipaux poursuivent leurs missions auprès de vous en cette période si particulière.

J'aurais une pensée particulière pour ce professeur sauvagement assassiné qui enseignait à ses élèves les valeurs de la République, la tolérance, la fraternité. Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

À vos côtés,
Votre Maire dévoué,
Christophe Charles



Christophe CHARLES
Maire
Conseiller communautaire



Franck VALEMBOS
Premier Adjoint
Chargé de la sécurité
et du service à la
population



Mathilde DESMONS
Conseillère communautaire
Adjointe chargée du
logement et de la vie
associative



Abdelmalik SINI
Adjoint chargé de la
jeunesse



Marie-José FACQ
Adjointe chargée des
affaires familiales et des
personnes en situation de
handicap



Didier SZYMANEK
Adjoint chargé de
l'urbanisme, de la
transition énergétique et
du numérique



Lydie VALLIN
Adjointe chargée des
écoles, de la culture et des
échanges



Bernard CZECH
Adjoint chargé des finances,
du développement
économique, du commerce
et de l'artisanat



Georges LEMAITRE
Conseiller municipal
délégué chargé des sports



Rudy CARLIER
Conseiller municipal
délégué chargé des aînés
et des festivités



Djamel BOUTECHICHE
Conseiller municipal
délégué chargé de la vie
des quartiers



Brahim NOUI
Conseiller municipal
délégué chargé
des travaux et de
l'accessibilité



Quelles ont été les lignes de conduites pour l'élaboration du budget primitif voté cette année ?

Le budget 2020 était déjà bien engagé quand nous l'avons voté fin juillet 2020 et les marges de manœuvres étaient restreintes, d'autant que la Covid s'est invitée pour perturber la vie de la commune et le fonctionnement des services. Comme pour les particuliers, les budgets des communes sont à la recherche d'un équilibre entre les revenus et les dépenses.

Comparée aux autres communes voisines de la même strate, Auby est une ville aisée du fait de l'ancienne taxe professionnelle. Mais, comme je l'ai rappelé, l'équilibre du budget tient aussi à la maîtrise des dépenses. Et il faut constater que 1574€ de dépenses par habitant, en fonctionnement, Auby dépense une fois et demi, à deux fois ce que dépensent les communes voisines. On peut se poser la question. Mange-t-on moins bien à la cantine de Quincy ? N'y a-t-il pas de Police municipale à Leforest ? Ne construit-on pas une nouvelle médiathèque à Courcelles ? Les espaces verts de Roost-Warendin ne sont-ils pas entretenus ? Ce que je veux dire c'est que le passage par des prestataires privés n'est pas forcément un gage ni d'économie ni de qualité. La restauration scolaire en est un parfait exemple. Par ailleurs, la gestion locative des biens immobiliers de la commune, confiée par l'ancien maire à un agent immobilier

3 QUESTIONS À BERNARD CZECH

Adjoint aux finances, développement économique, commerce et artisanat

pour capitaliser la valeur économique de nos biens. Cette gestion est aujourd'hui confiée à un organisme HLM. Nous avons étudié en quels points, cette décision a facilité ou pas le travail des services municipaux et a permis de réaliser des économies ou d'augmenter les revenus. Nous vous livrerons bientôt le fruit de notre réflexion.

Comment avez-vous procédé pour l'élaboration du budget de la commune ?

Nous avons entrepris un long travail d'analyse des besoins et de redimensionnement des services (avec le personnel en poste) par rapport à notre projet politique. C'est un travail de fourmi qui touche à tous les domaines de la vie municipale. C'est le rôle de l'adjoint aux finances d'éclairer la réflexion de ses collègues du Conseil municipal sur les choix qu'ils auront à faire. Le budget 2021 sera un peu plus à notre image bien que nous soyons encore tributaires de l'héritage de l'ancienne équipe municipale. Mais, il y aura une suite d'inflexions qui permettront progressivement de mettre en œuvre le programme politique pour lequel nous avons été élus. Il faut savoir que notre commune est la plus endettée du Douaisis, nous remboursons 1,4 millions d'euros de prêt par an, à la fin du mandat ce sera encore 1 million.

De toutes façons, quelle que soit l'équipe en place, il aurait été impossible de financer tous les projets qui étaient envisagés par l'ancienne municipalité sans avoir de nouveau recours à l'emprunt, ce qui est envisageable dans les conditions actuelles. C'est pourquoi, avec les élus de la majorité nous travaillons à hiérarchiser les projets, ceux qui étaient dans les cartons de la précédente majorité et surtout les nôtres. Choisir c'est parfois renoncer...

Y a-t-il des leviers et des contraintes pour construire le budget communal ?

Notre force c'est notre équipe, mais aussi le personnel municipal de chaque service avec qui nous allons travailler à la construction du budget. Celui-ci traduira la mise en application de nos engagements politiques, pour le quotidien des habitants et surtout pour leur offrir un service public de qualité et de proximité. Ensemble, nous surmonterons les contraintes. Car, il convient aussi de se pencher sur les projets urbanistiques de la ville portés par l'ancienne municipalité. Auby se caractérise par des projets qui auront coûté bien plus cher que les prévisions présentées par l'ancien maire. Pour exemple, la fameuse passerelle qui nous avait été présentée avec un coût de 3 millions euros en 2013 avec 70% de subventions, en coûtait 4 millions en 2017 après les appels d'offres, 5,3 millions en 2019 après quelques avenants enfin 6.3 millions en 2020 en attendant de régler le problème du million d'euro supplémentaire réclamé les entreprises. En fin de travaux, nous ferons le point sur le montant des subventions perçues qui sera j'en suis sûr, bien loin des 70 % annoncées. ■

Que pouvez-vous nous dire sur le développement du commerce et de l'artisanat qui fait partie de votre délégation ?

Même si cette compétence relève de Douaisis Agglo, nous ne pouvons pas rester les bras croisés à attendre que les commerces périclitent ou se ferment. J'ai récemment fait visiter la rue du G. De Gaulle à quelques personnalités qui n'avaient jamais mis les pieds à Auby. Ils se sont montrés effarés par l'image d'Auby renvoyée aux visiteurs.

Nous nous sommes arrêtés devant la vitrine de l'ancien primeur M. Probola, un bâtiment préempté et laissé à l'abandon où il faut prendre garde qu'un morceau de la façade ne nous tombe sur la tête.

Pour l'instant, nous nous ingéions à régler les problèmes dont nous avons hérités avant de mettre en œuvre une véritable politique de reconquête économique du centre-ville et des quartiers.

Les élus siégeant à la commission finances



Marie-José FACQ



Didier SZYMANEK



Françoise PLATEAU



Dorothée LORTHIOS



Séverine LASNEAU



Freddy KACZMAREK



Une séance de gym pour rester en forme.

Période de confinement L'organisation s'adapte pour poursuivre sa mission de service public

Malgré le reconfinement et les différentes dispositions gouvernementales, les services municipaux s'adaptent pour accomplir leurs missions. Les services de la mairie et du CCAS fonctionnent obligatoirement sur rendez-vous.

LA RÉSIDENCE BEAUSÉJOUR PRÉSERVE SES LOCATAIRES

Difficile d'anticiper les modalités de visites, la direction est en relation constante avec l'ARS pour connaître les dernières préconisations qui sont en perpétuelles évolutions.

Toutefois, à la résidence les animations se poursuivent pour le bien être des résidents : **séances de gym seniors, ateliers créatifs, atelier de prévention des chutes avec un ergothérapeute...**

De même les résidents et le personnel se familiarisent avec le web. Grâce aux tablettes numériques offertes par le Département,

les résidents disposent de 3 salles virtuelles pour des rendez-vous en 4 G avec l'extérieur.

LA MÉDIATHÈQUE LOUIS ARAGON VIENT À VOUS

Réservez vos livres et documents via le portail médiathèque <https://mediatheque.auby.fr/>, et on vous les apportera.

Prenez rendez-vous par téléphone au 06 40 63 32 22 du mardi au samedi de 9h45 à 11h45 et de 14h à 16h45.

Vous pouvez également réserver et emporter via le drive.

Abonnés ! Consultez la presse en ligne via notre site. Suivez-nous sur facebook

Contact :
03 27 99 60 50
d.cattiaut@aubym.fr

L'ÉCOLE DE MUSIQUE SE «VIRTUALISE»

L'école de musique et les professeurs vont dans la mesure du possible poursuivre leur enseignement à distance. Les élèves seront informés par la directrice.

LE SMJ, LA PISCINE FONCTIONNENT UNIQUEMENT

pour les ACM le mercredi, le soutien scolaire et les scolaires.

Information :
CCAS : 03 27 90 79 79
Mairie 03 27 99 60 60



Rénovation de la Cité Justice avec l'ERBM*

Le programme de rénovation des cités minières est en marche.

Ce programme de grande ampleur est **établi sur 10 ans** et concerne 23 000 logements et vise à leur amélioration en terme d'énergie et de confort thermique.

A Auby, **230 logements situés cité Justice** sont concernés. Actuellement, dans cette cité, plusieurs logements sont vacants. mais ne peuvent toutefois pas être proposés par le bailleur pour y loger des habitants.

En effet, dans cette opération de réhabilitation, ils serviront, de logements dits "tiroirs".

Ainsi, une fois ceux-ci réhabilités, ils accueilleront les familles de la cité, dont les logements seront en cours de réhabilitation et donc inhabitables pendant la durée des travaux. Une fois les travaux de leur habitation terminés, les familles réintégreront leur logement et une autre leur succédera dans le logement dit "tiroir". **C'est pour cette raison qu'ils demeurent vacants et ne pourront être proposés avant la fin du programme de rénovation.**

*Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier du Nord et du Pas de Calais.

Octobre rose Sensibilisation au dépistage du cancer du sein

Betty Charles marraine clôture cette édition

Même si la programmation de cette 3^{ème} édition a été écourtée, la marraine Betty Charles, peut se satisfaire de la transmission des messages de prévention en faveur du dépistage qui ont été partagés.

" Ne restez pas dans l'ignorance par peur du résultat.

En ce qui me concerne cela m'a sauvée. "



Retrouvez notre vidéo concernant la sensibilisation autour d' Octobre rose sur facebook @ville d'Auby

RENDEZ-VOUS sur
ville d'Auby



RENDEZ-VOUS sur
ville d'Auby

Au menu
à la cantine



LUNDI 09 NOVEMBRE

Pâté de campagne - brocolis - paupiette de veau - marmite de poisson - riz aux légumes - buchette-compote

MARDI 10 NOVEMBRE

Potage de potiron - cuisson de poulet - nuggets - pommes de terre - chantailou - yaourt

JEUDI 12 NOVEMBRE

Endives - poisson pané- steak hâché - coquille bio - edam - fruit de saison

VENDREDI 13 NOVEMBRE

Crêpe au fromage - galette provençale- purée de pommes de terre et carottes - flan chocolat - petit beurre

LUNDI 16 NOVEMBRE

Potage - chili sin carné riz pilaf - vache qui rit - fruit de saison

MARDI 17 NOVEMBRE

Carottes râpées - lardons de porc - tofu façon carbonara - coquillettes - emmental - tomme noire - banane

JEUDI 19 NOVEMBRE

Potage aux poireaux - sauté de bœuf-omelette - frites - liégeois au chocolat - sablé des Flandres

VENDREDI 20 NOVEMBRE

Laitue - filet de colin - steak hâché de bœuf - gratin de navets - emmental gâteau vanille

LUNDI 23 NOVEMBRE

Potage carottes-chipolatas ou nuggets végétarien-potatoes-camembert-compote de pomme

MARDI 24 NOVEMBRE

Macédoine de légumes-émincé de dinde ou filet de colin-coquillettes-petit moulé nature-fromage blanc au coulis de fruits rouges

JEUDI 26 NOVEMBRE

Céleri-steak hâché ou poisson-jardinière de légumes-yaourt sucré-madeleine

VENDREDI 27 NOVEMBRE

Salade-pizza tomate mozzarella et emmental-tomme blanche-banane

-Recette cuisinée -Entrée avec viande -Produit bio -Produit régional -Nouveau produit-Repas végétarien

Paiement de la cantine du mois d'octobre

- jeudi 12, vendredi 13, lundi 16, mardi 17, jeudi 19 et vendredi 20 novembre de 9h à 11h30
- mercredi 18 novembre de 14h à 16h30.

A Noter: en ce qui concerne les inscriptions à la cantine: les dossiers sont à déposer au service Cantine du lundi au mercredi midi pour un démarrage le lundi suivant. Sinon, l'inscription sera décalée d'une semaine, soit le lundi d'après.



Lycée professionnel Ambroise Croizat Grégory Depecker, le nouveau proviseur de l'établissement

C'est en septembre 2020, que Grégory Depecker effectuait sa première rentrée dans le costume de proviseur. Auparavant, au lycée Paul Duez de Cambrai, il occupait la fonction de proviseur adjoint. La place laissée vacante par son prédécesseur était donc une occasion pour lui d'effectuer, comme il le précise lui-même, un retour aux sources dans un établissement professionnel, établissement qu'il affectionne. C'est en tant que professeur de mathématiques qu'il a débuté sa carrière au lycée professionnel Savary-Ferry d'Arras après des incursions en lycée général et au collège.

«Le travail en lycée profes-

sionnel avec les élèves dépasse l'enseignement, car nous mettons en place, tout au long de l'année, des actions, des événements qui apportent aux lycéens, au final bien plus qu'un diplôme, mais une ouverture sur le monde».

C'est entouré d'une équipe pédagogique motivée qu'il va poursuivre les actions faisant appel à l'investissement des jeunes élèves. Dernièrement, c'est par les élections de délégués et co-délégués que le nouveau proviseur a pu découvrir avec satisfaction que les élèves s'engagent et se mobilisent pour la vie de leur lycée.

Un bel encouragement pour lui

qui a, pour volonté de travailler en bonne intelligence avec les partenaires locaux, comme la ville et les associations autour de projets avec les élèves.

REPÈRES

Les chiffres

Elèves : 260

Enseignants : 32

Pour vous restaurer

Le Petit Resto du lycée professionnel, restaurant pédagogique propose des menus à des tarifs préférentiels.

Pour réserver
03 27 90 80 26.

Plus d'infos sur le site internet du lycée.

Sensibiliser au dépistage pour Octobre Rose

Flash mob et déploiement d'un ruban rose géant. Des lycéennes et leurs enseignants investis dans cette action de sensibilisation.

La vente de rubans roses confectionnés a rapporté 100€, somme intégralement versée à l'association Octobre Rose.



SALON DU POLAR À AUBY POLAR EN ZINC



Découvrez ce que nous vous avons concocté Un salon du Polar depuis chez vous !

CONCOURS DE NOUVELLE DATE DE CLÔTURE LE 29 NOVEMBRE

- Nous vous proposons de participer à un concours de suite de nouvelle. **Marc Falvo**, auteur régional a écrit le début d'une nouvelle (voir ci-contre). Il s'agira de lui donner une suite.
- Modalités de concours**
- Le concours se compose de deux catégories : 14-17 ans et les plus de 18 ans.
- Le texte sera dactylographié en police Times New roman, taille 12, interligne de 1,5 et ne devra pas dépasser 4 pages au format A4, à savoir 10 000 signes maximum.
- Pour connaître toutes les modalités du concours, vous pouvez consulter le règlement via le portail de la médiathèque et la page facebook.

PROGRAMMATION EN LIGNE DU SALON DU POLAR

Retrouvez sur le portail médiathèque et le facebook la programmation autour de ce salon numérique.

- > **Interviews** de quelques auteurs,
- > **Jeux police scientifique** pour les enfants,
- > Diffusion des **ressources numériques de l'INPS** (Institut National de la Police scientifique),
- > **Publication de nouvelles originales** par les auteurs invités au salon,
- > Mise en ligne des **productions des ateliers d'écriture** menés dans les écoles avec Mickaël Moslonka,
- > **Conférence en live** sur le polar régional avec Gilles Guillon.
- > **Emission Recette polar** avec Anne Martinetti

MARC FALVO AUTEUR



UN MOT SUR L'AUTEUR

Marc Falvo est écrivain, auteur de romans policiers, dramaturge, scénariste et éditeur.

Auteur d'*Un os à ronger*, 2013, il publie *L'origine du blues*, en 2014.

Il écrit également sous différents pseudonymes notamment Bob Slasher *Bloody Gloves*, 2016 et *Chris*

Anthem Cavaliers de l'orage, 2016]. Auteur des *Stan Kurtz*, 2015 à 2019. La conception graphique de deux romans est réalisée par Bertrand Binois (Bertrand B.). Auteur de notre affiche en 4^{ème} de couverture et ci-dessus.



POLAR EN ZINC 2020 Concours de nouvelle

Voici l'incipit rédigé par Marc Falvo. A vous d'en écrire la suite...

A VOUS D'EN ÉCRIRE LA SUITE Escape... S'échapper, en anglais.

Sortir. Partir. Quitter sa prison pour un avenir meilleur, ou au moins un décor différent. Voilà une définition qui lui plaisait bien... Lui qui n'avait jamais voyagé. Qui n'était jamais allé plus loin que quelques rues, celle de son domicile et celles de ses boulots. Manuel en avait connu une paire, depuis sa jeunesse. Magasinier, cariste, balayeur public, chauffeur-livreur. Chômeur, aussi, ce qui constitue un job en soi. Et puis l'actuel, homme d'entretien municipal à la médiathèque Louis Aragon d'Auby. Un subtil mélange de chaque. Un peu magasinier, un peu balayeur, parfois chauffeur ponctuel, et puis cet amour des livres qui lui rappelait le chômage, l'unique période de sa vie où il avait vraiment eu le temps de lire...

Sauf que maintenant, je nettoie autour. Manuel ne manquait pas d'ironie, ni sur le monde ni sur lui-même. Le quinquagénaire mince au physique sportif – il en avait toujours pratiqué, surtout la course – n'était pas malheureux, au fond. Mais il s'ennuyait. Il enchaînait les jours, les semaines et les mois identiques. Ça lui sapait le moral. Et puis il était tombé sur cette couverture sobre, celle d'un roman intitulé *Escape*, entre deux autres sur les rayonnages. Son œil avait été attiré, comme aimanté. *Escape*

Sa main noueuse s'était tendue vers l'objet. Son œil avait vérifié, dans la pièce principale, que personne ne pouvait le voir. Fébrile, Manuel s'était saisi du livre puis en avait observé l'image de couverture. Une serrure rouillée sur fond noir. Simple et efficace. Sans doute un roman policier, s'était-il dit, mon genre préféré... Le seul qu'il lisait encore. Et s'il prenait quelques minutes pour en découvrir le début ? Qu'est-ce qu'il risquait ? L'horloge murale indiquait vingt-et-unes heures sept. Dehors, la nuit de novembre était tombée depuis longtemps. Il était seul ici, dans le vaste bâtiment, et

terminait dans un quart d'heure à peine...

Au fond, qu'est-ce que je risque ? Manuel reposa son balai à franges dans le seau, sur le chariot.

Il sentait l'excitation monter, pire qu'un gosse avant Noël, et se trouva ridicule. C'était juste un livre. L'employé fatigué s'offrait un plaisir furtif. Peut-être ce qui l'excitait tant, en définitive. Le frisson de l'interdit, de l'imprévu. Il ouvrit le roman à la première page.

Sa couverture cartonnée doublée de plastique craqua. Le son résonna dans l'immense salle vide. Son intensité le surprit presque. Il hésita, le temps d'une brève seconde, puis céda à la curiosité et démarra.

* * * * *

Une demi-heure plus tard, Manuel stationnait dans le hall. Pressé. Rhabillé en civil et prêt à partir. A affronter l'air vif des automnes nordistes, ainsi que la solitude domestique. Depuis son divorce, il vivait en célibataire. Mais ce soir, cet isolement lui serait sûrement moins pénible. Il tenait le livre à la couverture sobre sous son bras. Pressé, donc, d'en poursuivre la lecture. Chez lui. Tranquille. Il vérifia une dernière fois, par pure conscience professionnelle, le système de sécurité des lieux. Tout était en ordre. Lui était dernier à partir ce soir et serait premier à arriver le lendemain, personne ne découvrirait son emprunt sauvage...

Faut bien vivre.

Manuel actionna la poignée de porte et voulut sortir. Impossible. L'entrée de la médiathèque se révéla close. Verrouillée. Pourtant, il n'y avait pas touché, et aucun autre agent ne s'en chargeait d'habitude. Peut-être une erreur. Ou une farce ? Il fouilla ses poches à la recherche des clés, et dut vite se rendre à l'évidence : celles-ci avaient disparu... Qui venait, ce soir, de l'enfermer ici ? Et surtout, pourquoi ?

N° 103

Naissance
—
Lagrene
Renée.

Le *Dieu Sept* *Voies*
Paris heures *12.00*
Renée
de *Elisabeth Lagrene*
à *Starchlein (Bau)*
mail neuf cent vingt
et de

Il était une fois Auby

RENEE LAGRENE

UNE ENFANT NÉE A AUBY, DEPORTÉE A AUSCHWITZ

Suite aux recherches récentes d'une historienne*, nous avons découvert l'existence de Renée LAGRENE, une enfant née à Auby, déportée à Auschwitz... voici son histoire et celle de sa famille.



Photo d'illustration - Henrik Ross

Elisabeth est la plus jeune d'une famille de quatre enfants. Son père est Tsigane né en France, sa mère est Tsigane d'origine allemande. Dans la famille, tous sont musiciens ambulants.

65 personnes dont la famille LAGRENE vont être interpellées par la Gestapo à Roubaix le 25 novembre 1943. Elles sont envoyées et regroupées avec d'autres familles Tsiganes à la caserne Dossin à Malines en Belgique et y sont détenues dans des conditions terribles et indignes plusieurs semaines.

Le 15 janvier 1944, elles sont déportées dans des wagons à bestiaux, dans le convoi Z 192. Le voyage durera trois jours. L'enfant de deux mois est répertoriée à son arrivée au camp d'Auschwitz.

Renée décèdera à Auschwitz, le 15 février 1944, à l'âge de trois mois.

Elisabeth, sa mère est sélectionnée avec sa sœur Pauline et Joséphine, 15 ans, sa cousine pour travailler aux camps de Ravensbrück puis à Buchenwald et au camp de Schlieben dans les usines souterraines dédiées à la fabrication d'armement. Les 2897 Tsiganes restés à Auschwitz, parce que jugés inaptes au travail, seront éliminés dans les chambres à gaz dans la nuit du 2 au 3 août 1944.

On trouve dans les archives des camps, des cartes de prisonniers au nom d'Elisabeth, Pauline et Joséphine LAGRENE jusqu'en octobre 1944.

Renée, comme tous les nourrissons, est tatouée à la jambe du numéro de détenue Z-9934.

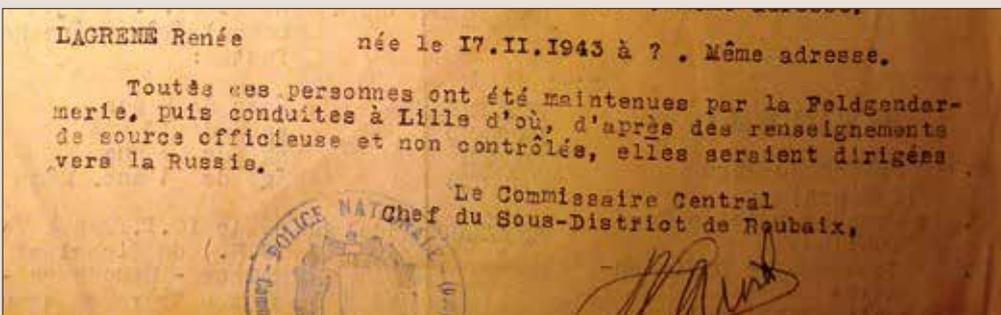
Elisabeth, sa mère portera le numéro Z9919 sur le bras. Les parents d'Elisabeth décèdent dès les premiers mois de leur déportation.

Le 11 avril 1945, le camp de Buchenwald est libéré par la 89^{ème} division d'infanterie. Sur les 352 Tsiganes venus de Malines en Belgique du convoi Z, seuls 32 reviendront : 19 hommes et 13 femmes. Joséphine fera partie des rescapés.

Aucune trace d'Elisabeth et de sa sœur Pauline.

Arrêtés dans le nord de la France et en Belgique, 352 hommes, femmes et enfants Tsiganes seront déportés vers Auschwitz dans le convoi Z, le 15 janvier 1944.

Parmi eux, Elisabeth LAGRENE, 19 ans et son bébé née le 17 novembre 1943, rue Mirabeau à Auby. La petite fille se prénomme Renée.



●●●
Depuis la fin du 19^{ème} siècle, les Tsiganes allemands, majoritairement sédentaires font l'objet d'étroites surveillances des services de police. L'objectif des Nazis arrivés au pouvoir en 1933 est de créer un *Reich judenfrei et zigeunerfrei* (débarassé des juifs et des Tsiganes) grâce aux rafles massives, les camps de travail et les stérilisations.

●●●
La plupart des Tsiganes sont morts de faim, de maladies (typhus et Noma pour les enfants) et des suites des expériences médicales pratiquées par le Docteur Mengele.

●●●
23 000 Tsiganes ont été déportés à Auschwitz-Birkenau. Il est cependant impossible de chiffrer le nombre de victimes du génocide des Tsiganes, en particulier à l'Est et dans les Balkans, qui est estimé entre 200000 et 500000 victimes.



Joséphine LAGRENE, rescapée d'Auschwitz - collection Kaserné Dossin -

* Monique Heddebaut : Des Tsiganes vers Auschwitz, le convoi Z du 15 janvier 1944 » éditions Trésias-M. Reynaud



COMMEMORATION

C'est en comité restreint, avec les représentants de l'association des anciens combattants de l'UFAC VG, que le Maire, Christophe Charles, a honoré la mémoire du soldat inconnu d'Afrique du Nord.



HOMMAGE AUX ANCIENS ELUS DISPARUS

Le maire Christophe Charles, accompagné d'élu(e)s, ont, par ce geste, tenu à saluer la mémoire de celles et ceux qui se sont engagés pour le bien de la commune et de ses habitants. La tombe de Rejan Bepoix, généreuse bienfaitrice de la résidence Beauséjour en 2013 a également été fleurie.



SORTIE À LA FERME AVEC LE PRE

Sortie à la ferme de "noisette au beau thym" à Sin le Noble avec les enfants âgés de 6 à 8 ans, dans le cadre des ateliers du mercredi. Une sortie fortement appréciée !



PLANTATIONS AUTOMNALES

Pensées et autres plantations de saison ont mis de la couleur dans les massifs de la commune. Même les palmiers confinés aux services techniques ont pris l'air et trônent désormais fièrement en ville.



HOMMAGE A MONSIEUR SAMUEL PATY

Après un message empreint d'émotion de M. le Maire, une minute de silence a été observée à l'Hôtel de ville et dans l'ensemble des services municipaux en hommage à Monsieur Samuel PATY, professeur sauvagement assassiné, le mois dernier.

Groupe de la majorité

Voilà la vérité !

Voilà comment l'ancien maire a dilapidé l'argent de ses concitoyens. Comme souvent, notre action est critiquée, attaquée par l'ancienne municipalité même si cela est au détriment de la vérité et des informations que nous vous communiquons.

Toujours question d'argent : à combien nous reviennent les gros travaux ? Dernièrement, vous avez vu la passerelle s'installer. Même la *Voix du Nord* s'en faisait l'écho « Miracle : la passerelle d'Auby se pose enfin ». L'ancienne municipalité a dépensé la somme de **5 292 917,51 euros** mais sachez qu'en plus de cette somme, Monsieur Kaczmarek a versé **316 984 euros** sous forme d'avenant sans aucune négociation et aujourd'hui les mêmes entreprises nous demandent une rallonge de **927 000 euros** que nous essayons et **SURTOUT** nous nous battons pour ne pas la payer car il s'agit de vos, de nos impôts. **Le saviez-vous ?**

Il n'a échappé à personne que depuis les élections municipales de mars 2020, ils ont essayé d'échauffer et échauffent les esprits de leurs courtisans pour lesquels l'objectif consiste à **protéger leurs acquis**.

Ils ont endetté **NOTRE** ville. Monsieur Kaczmarek ne se remet pas forcément en question et l'endettement n'a jamais été un problème pour lui tant que **c'est VOUS** qui payez. Deux visions qui s'opposent. Sauf qu'au final, dans une période où le pouvoir d'achat de chacun est en berne, le portefeuille du contribuable est de nouveau affecté, **NOUS** préférons et souhaitons que vous retrouviez du pouvoir d'achat et aider nos commerçants par la même occasion.

Suite dans la prochaine tribune.

Pour le groupe Auby pour un Nouvel Elan

Groupe de l'opposition

Dans une lettre du 29 juin, le maire a fixé la règle qui s'impose pour la parution de La Tribune libre : envoi d'un texte limité à 198 mots pour le 15 de chaque mois. Dans l'édition du mois de septembre on constate que dans sa tribune, le groupe majoritaire tente de répondre à nos propos.

Nous avons envoyé nos lignes le 14 septembre à 17H39. Votre groupe, qui se doit de respecter les mêmes règles en agissant de même, ne pouvait produire un texte en réponse à nos arguments.

Qui plus est le texte qu'il produit contient plus de 300 mots et ne respecte pas la règle établie, tandis que le nôtre fait 198 mots précisément.

Question Mr le Maire : comment avez-vous pu autoriser cela alors que vous êtes le directeur de la publication et auteur du courrier du 29 juin ?

Nous espérons qu'il en sera autrement dorénavant. Question d'éthique. L'opposition c'est bien connu, s'oppose.

Nous ne partageons pas votre décision sur le maintien du voyage du CCAS.

La place nous manque ici mais il vous aurait suffi de vous rapprocher de l'ARS, pour savoir qu'elle vous aurait déconseillé vivement de le faire. 198 mots.

Le Groupe Ensemble naturellement

Prenez-notes

Allocation aux personnes handicapées avec le CCAS

Vous bénéficiez de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ou de l'Allocation d'Education de l'enfant Handicapé (AEEH).

Vous êtes invités à communiquer au CCAS de la commune **avant le 13 novembre 2020**, les documents ci-dessous :

- Notification MDPH (Maison départementale des personnes Handicapées).
- Notification de la CAF récente

Rens. 03 27 90 79 79

CCAS : 25 rue Léon Blum - Auby

État-Civil -
octobre 2020

Naissances :

LEGENDRE Zèlyana – THOMAS Thyllo
GONZALEZ Elyne – SAÏM Imraan

Décès :

DUJARDIN FABRICE – 38 ANS
DE BACKER IRÈNE VEUVE CHOTEAU – 85 ANS
SAUVAGE PIERRE – 71 ANS
PIÉTRUKA ALPHONSE – 88 ANS
LEWALSKI MARIE-JOSÉ – 70 ANS
VION GÉRARD – 77 ANS
LAURENT THÉRÈSE VEUVE TOMCZYK – 81 ANS
DEREZ MAURICE – 79 ANS

Les poubelles
n'ont pas à faire
le trottoir

N'oubliez pas de rentrer vos containers à déchets une fois la collecte effectuée !

Un arrêté municipal, interdisant de laisser les bacs à déchets sur les trottoirs a été réalisé.

Restos du Coeur

Campagne d'hiver

Inscriptions les :

- LUNDI 9 NOVEMBRE
- MARDI 10 NOVEMBRE

de 14h à 16h au local des Restaurants du Coeur

>veuillez vous munir de vos justificatifs de ressources (feuille d'imposition et quittance de loyer.)

Port du masque obligatoire.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou un examen.

Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.

Consultations, examens et soins ne pouvant être ni assurés à distance ni différés et l'achat de médicaments.

Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.

Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.

Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public

Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative

Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires

Fait à :

Le : à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

- 1 Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.
- 2 A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
- 3 Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou un examen.

Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.

Consultations, examens et soins ne pouvant être ni assurés à distance ni différés et l'achat de médicaments.

Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.

Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.

Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public

Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative

Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires

Fait à :

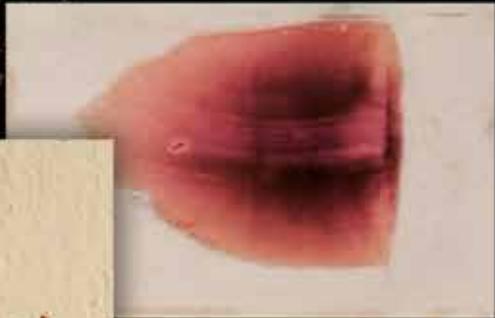
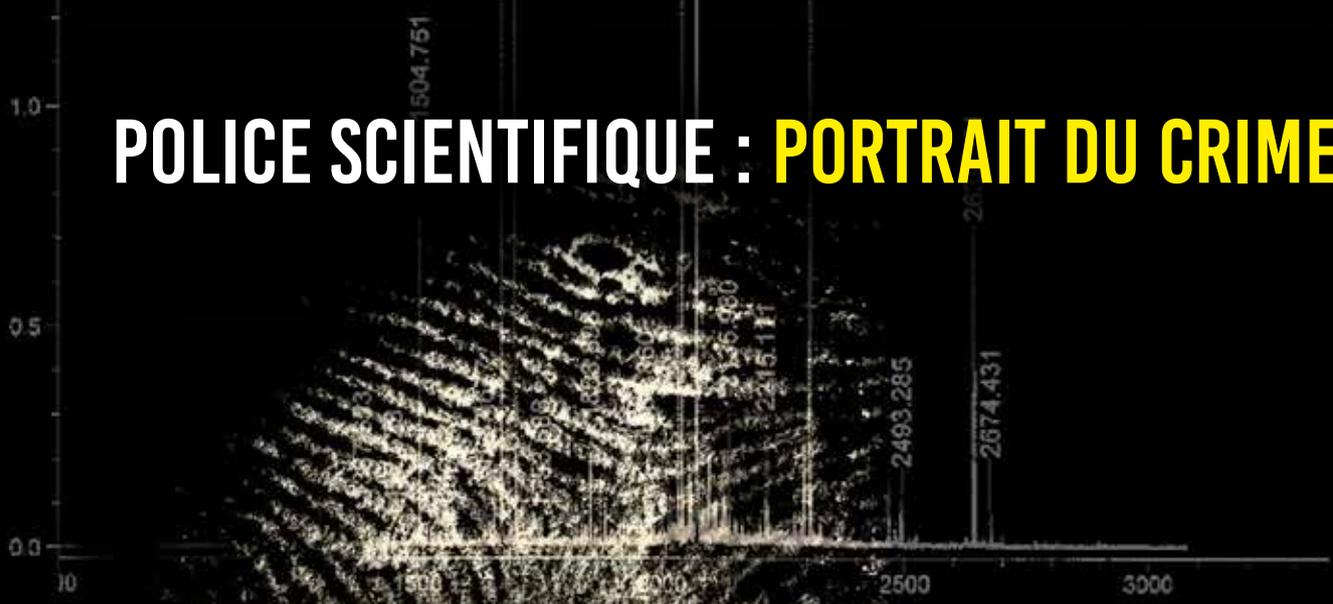
Le : à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

- 1 Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.
- 2 A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
- 3 Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

POLICE SCIENTIFIQUE : PORTRAIT DU CRIME



110011010010100011
00110000000110100
111100101010111
00110001100010
1010100101010

POLAR EN ZINC 2020

DU 30 OCTOBRE AU 9 DÉCEMBRE



RENDEZ-VOUS NUMÉRIQUE
MEDIATHEQUE.AUBY.FR
& FACEBOOK

